



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.704

**OBJET : RÉNOVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME AU STADE CARCASSONNE -
MODIFICATION DE LA FICHE OPÉRATIONNELLE**

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

M. Alexandre GALLESE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Constructions NeuvesRAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : M. Francis TAULAN
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Jean CHORRO

Politique Publique : SOUTIEN A LA PRATIQUE DU SPORT ET INVESTISSEMENT LIE AUX
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

OBJET : RÉNOVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME AU STADE CARCASSONNE - MODIFICATION
DE LA FICHE OPÉRATIONNELLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibérations n°2005-1532 en date du 15 décembre 2005 et n°2006-0795 du 26 juin 2006, le Conseil Municipal a approuvé le programme relatif à la requalification des installations et équipements périphériques du complexe sportif et adopté la fiche opérationnelle correspondante.

L'estimation prévisionnelle globale des travaux approuvée lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2005 était de 1 933 000 € h.t. dont 700 000 € h.t. pour la première phase concernant la reconstruction de la piste d'honneur et des équipements d'athlétisme associés.

Après études détaillées, cette estimation a été actualisée et approuvée à 2 242 000 € h.t., dont 812 000 € pour la première phase par le Conseil Municipal du 9 décembre 2009.

Dans la fiche opérationnelle datant de 2005, certains montants des dépenses de Services ont été réajustés au vu de l'évolution des besoins et des contraintes de cette opération.

A ce sujet, le montant de ces prestations de Services reste inchangé et se situe dans le même niveau de procédure.

Concernant la partie travaux, le montant de la première phase a été actualisé au regard du montant de l'offre attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 25 mai 2010. **Ce montant passe de 700.000 € dans la fiche opérationnelle initiale à 729.616 €.**

En terme de financement, **les phases n°2 et n°3** d'un montant prévisionnel de 1 233 000 € h.t., concernant la rénovation des équipements d'athlétisme annexes à la piste d'honneur **ont été retirées.**

Le montant global de l'opération détaillé dans la fiche opérationnelle jointe sera donc porté à 830 772,04 € h.t..

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

ADOPTER la fiche opérationnelle modifiée.

**2010.704 - RÉNOVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME AU STADE CARCASSONNE -
MODIFICATION DE LA FICHE OPÉRATIONNELLE**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

FICHE OPERATIONNELLE MODIFIEE

Nom de l'opération :

RÉNOVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME STADE CARCASSONNE

Demande de modification inscrite au Conseil Municipal du : 28 juin 2010

Désignation de la dépense	Montant € HT Fiche opérationnelle précédente	Montant € HT Fiche modificative	Procédure
→ Services avant programmation			
Etude préalable (diagnostic)	9197,32	9.197,32	Procédure adaptée inférieure à 20 000 € h.t
Sous TOTAL avant programmation : 9.197,32 € HT			
→ Services pour réalisation			
Mission CSPS	2000	3000	marché existant A7 042
Mission de contrôle technique sportif	0	11000	petit lot art.27 CMP consultation écrite
Mission de contrôle technique	10000	0	néant
Etudes géotechniques	2000	8500	marché existant P9006
Panneaux d'information	9000	0	néant
Reprographie : DCE, tirage de plans	2000	150	petit lot art.27 CMP
Levé topographique	4000	3200	Marché existant A5113
Etudes maîtrise d'œuvre	60000	63000	Marché T6901 Procédure adaptée comprise entre 20 000 € ht et 90 000 € ht.
Sous TOTAL Services pour réalisation	89 000 € HT	88.850 € HT	

Désignation de la dépense	Montant € HT Fiche opérationnelle précédente	Montant € HT Fiche modificative	Procédure
→ Travaux			
Rénovation de la piste d'athlétisme d'honneur Stade Carcassonne	700000	729616	Appels d'offres : marché en cours de notification
Phases 2 et 3	1233000	0	
Sous TOTAL Travaux	1 933 000 € H	729 616 € HT	

Insertions légales pour information	10 000,00 € HT	3108,72 € HT
--	----------------	--------------

Montant global Rénovation de la piste d'athlétisme fiche opérationnelle précédente	Montant global Rénovation de la piste d'athlétisme Fiche modificative
2 041 197,32 € HT	830 772,04 € HT